

# BON À SAVOIR

## En cas de réabonnement

Connectez-vous avec le compte du payeur (adresse e-mail utilisée l'année scolaire précédente).

## Passé Navigo imagine R

### Passé perdu, volé, périmé ou défectueux ?

Le passé Navigo imagine R sera remplacé, chargé du forfait imagine R en cours.

Des frais de remplacement seront appliqués.

Pour consulter le tarif, rendez-vous sur le site [idf-mobilites.fr/perte-vol-passe](http://idf-mobilites.fr/perte-vol-passe).



## Avantages imagine R

De nombreux avantages toute l'année pour vous épanouir en Île-de-France ! Bons plans jeux concours, événements, engagement associatif...

Pour ne rien rater aux avantages imagine R, retrouvez imagine R sur les réseaux sociaux !

## IDF Mobilités

L'application Île-de-France Mobilités vous accompagne au quotidien et pour tous vos trajets : itinéraires, arrêts à proximité, horaires en temps réel, info trafic, plans des réseaux, transports alternatifs...

Vous pouvez même acheter un titre Vélib' directement depuis votre application !

IDF Mobilités est disponible sur iOS et Android.



LE TRI + FACILE



# FORFAIT IMAGINE R

## 2023/2024

**UN TARIF ATTRACTIF À 373 €\* (\*Dont 8 € de frais de dossier)**

**DES AVANTAGES TOUTE L'ANNÉE**

## UNE MOBILITÉ ILLIMITÉE

(Métro, Bus, Train, RER, Tramway, tous les jours dans toute l'Île-de-France)

## UN DÉBUT DE VALIDITÉ AU CHOIX

(Avec choix du mois de démarrage entre septembre et janvier)



## CONTACTS

PAR E-MAIL : [imagine@agencenavigo.fr](mailto:imagine@agencenavigo.fr)

PAR COURRIER :  
AGENCE IMAGINE R  
95905 CERGY-PONTOISE CEDEX 9



DEPUIS LE SITE INTERNET :  
[iledefrance-mobilites.fr/imagine-r](http://iledefrance-mobilites.fr/imagine-r)

PAR TÉLÉPHONE :  
09 69 39 22 22 (APPEL NON SURTAXÉ)  
Du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi 9h à 20h.  
L'agence est fermée le dimanche et les jours fériés.

## ÉTUDIANT -26 ans

En formation post-secondaire, supérieure et en contrat d'apprentissage (hors contrat de professionnalisation) après obtention du baccalauréat

Île-de-France Mobilités imagine, organise et finance les transports publics pour tous les Franciliens. La Région soutient la mobilité des jeunes en participant au financement du passé Navigo imagine R depuis sa création.



# LA SOUSCRIPTION AU FORFAIT IMAGINE R 2023 / 2024 se fait directement en ligne

en se connectant à son espace personnel sur [iledefrance-mobilites.fr/imaginer-r](http://iledefrance-mobilites.fr/imaginer-r)

Le titulaire souhaitant payer par chèque ou dont le forfait est financé par un Tiers Payant (TP) doit faire sa souscription par courrier postal. Pour cela, il faudra retirer un dossier de souscription auprès de son TP.

## A quel forfait imagine R souscrire ?

	Tarif Junior	imagine R Scolaire	imagine R Étudiant
4 à 11 ans (souscription seulement en ligne)	✓	✗	✗
Enseignement général et technologique (primaire, collège, lycée)	✗	✓	✗
Enseignement professionnel (CAP, BEP, Bac pro)	✗	✓	✗
Etablissement spécialisé (ex : SEGPA)	✗	✓	✗
BTS / BUT / Classe préparatoire	✗	✗	✓
Licence / Master / Doctorat	✗	✗	✓
École de commerce ou d'ingénieur / IEP	✗	✗	✓
DAEU / Formation sanitaire et/ou sociale	✗	✗	✓
Autre formation post-secondaire	✗	✗	✓
Apprenti en contrat de professionnalisation	Non éligible au forfait imagine R		

Le forfait annuel imagine R Étudiant est réservé à l'étudiant résidant en Île-de-France et répondant aux deux critères suivants :

- Être âgé de moins de 26 ans au 1<sup>er</sup> septembre de l'année de souscription ;
- Être inscrit en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur ou post-secondaire, recensé par le Ministère de l'Éducation Nationale ou y suivre une formation en contrat d'apprentissage. La durée de la formation théorique doit être de 350 heures minimum.

## Quel canal de souscription et pour quel moyen de paiement ?

	En ligne	Formulaire papier <sup>(1)</sup>	Moyen paiement
4 à 11 ans (tarif junior)	✓	✗	CB Prélèvement
Financé par un Tiers Payant	✗	✓	CB Prélèvement Chèque bancaire
Non financé par un Tiers Payant	✓	✗	CB Prélèvement
Non financé par un Tiers Payant et règlement par chèque bancaire	✗	✓	Chèque bancaire

## Quel justificatif fournir ?

	Tarif Junior	imagine R Scolaire	imagine R Étudiant
Photo récente en couleur	Uniquement si 1 <sup>ère</sup> souscription		
Justificatif d'identité (si 1 <sup>ère</sup> souscription)	✓	✗	✗
Justificatif de scolarité pour l'année 2023 / 2024	✗	✗	✓ <sup>(2)</sup>
Justificatif d'octroi de bourse (si boursier)	✗	✓	✗

## Un tarif attractif<sup>(3)</sup>

**COMPTANT** ..... 373 €<sup>(4)</sup>  
**MENSUALITÉS** ..... 40,55 €<sup>(5)</sup>  
 9 prélèvements

## Une validité à la carte

Le forfait imagine R Étudiant est valable **12 mois<sup>(6)</sup> à compter du 1<sup>er</sup> septembre, 1<sup>er</sup> octobre, 1<sup>er</sup> novembre, 1<sup>er</sup> décembre 2023 ou du 1<sup>er</sup> janvier 2024, selon le choix effectué par le titulaire.**

Pour toute souscription entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril 2024, le forfait sera dû dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## Étudiant du 94



Le Conseil Départemental accorde un remboursement de 50 % du forfait imagine R (hors frais de dossier).

Toutes les conditions de remboursement sont sur le site [Valdemarne.fr](http://Valdemarne.fr)

## Étudiant du 75



La Ville de Paris accorde un remboursement aux étudiants de moins de 20 ans en situation de handicap.

Toutes les conditions de remboursement sont sur le site [paris.fr](http://paris.fr)

## Les justificatifs acceptés

- Certificats de scolarité
- Certificats de préinscription
- Convocations de rentrée
- Confirmations d'inscription
- Conventions d'inscription
- Attestations de rentrée
- Attestations de scolarité
- Attestations de préinscription
- Cartes d'étudiants non manuscrites (recto/verso)
- Attestations d'affiliation au régime de sécurité sociale étudiante
- Justificatif de paiement de la scolarité

Les justificatifs transmis pour la souscription peuvent faire l'objet d'une vérification complémentaire par l'Agence imagine R.

**En cas de fraude établie** dans la constitution du dossier de souscription, le titulaire encourt une **résiliation immédiate du forfait imagine R et l'impossibilité de souscrire pendant trois ans.**



<sup>(1)</sup> **UNIQUEMENT** lorsque le paiement du forfait se fait par chèque et/ou s'il est pris en charge totalement ou partiellement par un Tiers Payant.

<sup>(2)</sup> Un certificat d'inscription ou de scolarité pour l'année 2023/2024 est à fournir **impérativement**. Pour les étudiants déclarant suivre une formation en contrat d'apprentissage, le document doit préciser le type de formation suivie (initiale ou continue) et le type de contrat d'alternance. Les étudiants en contrat de professionnalisation ne sont pas éligibles au forfait imagine R.

<sup>(3)</sup> Une aide pour déterminer le tarif applicable est disponible sur [iledefrance-mobilites.fr/imaginer-r](http://iledefrance-mobilites.fr/imaginer-r).

<sup>(4)</sup> Tarif TTC annuel au 01/09/2023 incluant 8 € de frais de dossier.

<sup>(5)</sup> 1<sup>ère</sup> mensualité de 48,55 € incluant 8 € de frais de dossier.

<sup>(6)</sup> Le forfait annuel imagine R ne peut pas être suspendu. La résiliation est possible sous conditions.

Voir Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGVU).

**DÉLAI DE TRAITEMENT D'UNE DEMANDE DE SOUSCRIPTION**

Les souscriptions faites par internet sont en moyenne traitées 2 fois plus vite que celles effectuées par le biais d'un formulaire papier.

REJOINS-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

